



Propreté urbaine, Espaces verts, Cimetières

Grève le 3 juin 2021

Suite au mouvement intersyndical CFDT, CGT, FO, UNSA réclamé par les agents. Une rencontre s'est tenue avec le DGS accompagné du DGA concerné ainsi que de la DRH et l'Adjointe au personnel le lundi 31 mai. Voici les différents points portés à l'ordre du jour par l'intersyndicale et ce qu'il en ressort :

- **Manque criant de matériel** : C'est un point sur lequel la collectivité s'est engagée à faire un effort conséquent cette année en abondant l'enveloppe prévue pour l'investissement de 380 000€ avec 350 000€ supplémentaires soit 730 000€. Cela se traduirait par l'acquisition de divers matériels dont deux balayeuses sur les trois nécessaires. Sur ce point les avancées sont acceptables.

- **Manque flagrant d'effectifs** : Les informations dont dispose la Direction Générale diffèrent des nôtres qui font état de -27 agents de terrain depuis 2016 uniquement sur la partie PU. Proposition d'une embauche en CDD pour remplacer un congés longue maladie, 10 emplois d'été répartis sur juillet et août, le développement de l'apprentissage.

L'ajustement de la charge de travail en fonction de l'effectif disponible ce qui se traduira inexorablement par une diminution de la qualité de service public rendue avec pour certains secteurs une inégalité de traitement au détriment de nombreux usagers ou comment faire moins avec moins. C'est inacceptable, les agents veulent les moyens à la hauteur des attentes des palois !

- **Dépôt espaces vert centre-ville** : Aujourd'hui au grand tour et hors secteur, ce sujet a été également abordé ce qui nous a donné l'occasion de rappeler que le bâtiment du grand tour n'était pas prévu pour recevoir cette équipe contrairement à ce qui nous a été affirmé. Il convient de trouver une solution viable.

- **Situations de management inapproprié et incompris qui mènent à un dialogue de sourd** :

- Propos incorrects et insultants tenus aux agents, Injonctions contradictoires, Absence de considération et écoute des réalités du terrain, discrimination syndicale.

Autant de symptômes qui rendent nécessaire une révision de l'organisation comme s'y était engagée la collectivité.

Pour faire entendre votre voix

RASSEMBLEMENT PLACE ROYALE

Le jeudi 3 juin 2021 à 10H00